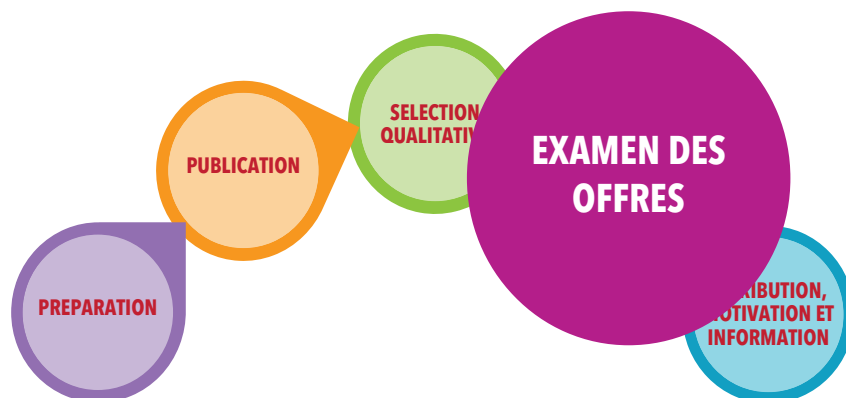


EXAMEN DES OFFRES



1. Veillez à ce que la méthode de sélection et la formule soient reprises dans le cahier spécial des charges.
2. Constituez une commission d'évaluation pour les critères techniques.
3. Conseillez à votre équipe de commencer à rédiger le rapport d'attribution dès que la régularité formelle et matérielle des offres aura été examinée.
4. Cela peut se faire avec 2 équipes examinant les offres indépendamment l'une de l'autre :
 - a. L'équipe A évalue le prix et détermine le classement selon la formule
 - b. L'équipe B évalue les critères techniques d'attribution
5. Contrôlez les pourcentages attribués pour le prix et les aspects techniques ainsi que le résultat final selon les formules.
6. Vérifiez également le classement final.